

vive voix; mais à peine avait-il fait la moitié du chemin qu'il entendit une vive fusillade. Les sauvages, après être restés si longtemps cachés à une portée de pistolet comme des chiens en arrêt devant le gibier, perdirent patience et firent enfin leur décharge. Ils tuèrent cent cinquante de vos soldats et se retirèrent sans perdre un seul homme.

« Il est évident que si de Repentigny eut passé la rivière avec son détachement de onze cents Canadiens, vous auriez été taillés en pièces, et que cette affaire aurait mis fin à votre expédition. Après un pareil échec, votre armée n'aurait eu plus aucune espérance de succès. Son courage aurait été abattu et le Canada aurait été garanti contre une autre invasion de la Grande-Bretagne. »

M. Jean-Claude Panet, notaire, dans son *Journal du Siège de Québec*, rapporte cet engagement d'une manière un peu différente, et ne porte le nombre des tués qu'à soixante. Il fait remarquer que la consternation était si grande parmi les Anglais lorsqu'ils furent attaqués par les sauvages, qu'ils fuyaient en criant « tout est perdu, » mais qu'on n'a malheureusement pas profité de ce coup.

Une relation des opérations de l'armée sous M. de Montcalm devant Québec, conservée aux archives de la guerre à Paris, contient les détailssuivants à ce sujet : « Après avoir attendu ventre à terre pendant cinq heures, en face de l'ennemi, sans remarquer aucun mouvement parmi nos troupes, les sauvages, emportés finalement par leur impatience et voyant, de plus, que l'ennemi en profitait pour amener des troupes fraîches dans les bois, se décidèrent à faire l'attaque seuls. Elle fut si impétueuse, d'après ce que nous ont dit un sergent qui a déserté l'ennemi et deux Canadiens qui étaient alors prisonniers, que les Anglais furent obligés de battre en retraite à plus de deux cents pas du lieu du combat afin de se rallier. L'alarme se communiqua même au camp où M. Wolfe était revenu. Les sauvages se voyant presque complètement cernés effectuèrent leur retraite, après avoir tué ou blessé plus de cent cinquante hommes et n'en avoir perdu que deux ou trois. Ils rencontrèrent au gué de la rivière Montmorency le détachement qui venait les appuyer, et que M. de Lévis n'avait pas voulu prendre sur lui d'envoyer avant de recevoir un ordre de M. de Vaudreuil. Toute l'armée regretta qu'on n'eût pas profité d'une si belle chance. »

Ces témoignages ont une valeur indiscutable. Ils font voir qu'on ne saurait avoir une trop haute idée de l'habileté de Langlade et des services énormes qu'il eût pu rendre à la cause française, si les autorités canadiennes eussent su tirer parti de l'audacieux projet qu'il avait formé pour anéantir une partie de l'armée anglaise. Les généraux français, malheureusement trop imbus des idées militaires qui avaient cours en Europe, semblaient trop oublier qu'une guerre au milieu de nos bois et de nos frimas ne pouvait se faire dans les conditions ordinaires, et que c'était surtout par des surprises ou des embuscades habilement préparées qu'on pouvait réussir à écraser un ennemi bien aguerri et supérieur en nombre. Rien d'étonnant s'ils ont donné dans des erreurs manifestes même pour ceux qui ne sont pas du métier, et si leurs préjugés les ont souvent portés à rejeter les plans les plus sages et les mieux adaptés au véritable mode de faire la guerre en ce pays.

On remarquera que Langlade joue dans cette affaire un rôle à peu près semblable à celui qu'on lui attribue à la Monongahéla. Seulement, de Beaujeu fut assez clairvoyant pour se rendre à ses instances, et engagea la bataille à temps pour profiter de la surprise de l'ennemi et le mettre complètement en déroute, tandis que le chevalier de Lévis, en cédant trop tard aux

ardentes sollicitations de Langlade, perdit, d'après Johnstone, l'occasion de mettre probablement fin à l'expédition des Anglais.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer.)

TABLETTES LOCALES

Les Frères du Sacré-Cœur, d'Arthabaska-ville; « The St. Patrick's Literary Institute, » de Québec, et l'Union des menuisiers de Québec, demandent une charte d'incorporation.

On écrit d'Halifax que les immigrants Irlandais établis dans la province de la Nouvelle-Ecosse sont très-satisfaits de leur sort. Ils sont au nombre de 150. On en attend encore 500 l'année prochaine.

Des arrangements viennent d'être conclus entre le gouvernement et les entrepreneurs du chemin de fer de Lévis et Kennebec, pour le transport des malles sur cette voie ferrée. Ces arrangements donneront aux populations des comtés de Lévis, Dorchester et Beauce des avantages incontestables.

On a reçu à Québec des nouvelles navrantes touchant la situation des pêcheurs du Labrador. Les infortunés meurent de faim, la pêche ayant complètement fait défaut. Si le gouvernement ne se hâte d'envoyer de prompts secours, une cruelle famine ne tardera pas à faire des victimes.

Le chemin de fer Intercolonial, de Moncton à Campbelltown, est tellement avancé qu'une partie va être ouverte cet automne. L'inauguration aura lieu au commencement de novembre. Durant tout l'hiver, un convoi circulera tous les jours, à une vitesse modérée, pour le transport des malles et des passagers seulement.

M. Ford, commissaire anglais, et M. Berne, agent, nommés pour agir, de concert avec Sir A. T. Galt, dans la commission internationale qui doit s'occuper du règlement de la question des pêcheries, sont engagés à préparer la cause qui doit être portée devant la commission.

La commission n'est pas encore au complet, parce qu'un troisième commissaire doit être choisi par l'ambassadeur autrichien à Londres.

La « Compagnie de Navigation Union, » déjà incorporée par lettres patentes de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec en conseil, s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir une nouvelle charte d'incorporation avec des pouvoirs plus étendus, et spécialement pour obtenir le pouvoir d'émettre des actions préférentielles (*preferred stock*) jusqu'à concurrence de cent vingt-cinq mille dollars (\$125,000).

UTILITÉ DE LA SOLITUDE

La solitude est favorable au recueillement, et ce n'est qu'à condition de se recueillir, c'est-à-dire de rentrer en soi-même et de s'isoler de tous les objets, hormis un seul, que l'homme est capable de déployer une certaine puissance de pensée et de volonté. Toute vie forte est une vie profonde. Or ce recueillement est d'autant plus difficile que plus d'objets sollicitent notre attention et que plus d'impressions différentes se disputent notre âme. Tout ce qui nous dissipe nous affaiblit. La solitude, qui nous sépare de ces objets, qui nous soustrait à ces impressions, qui réduit au plus petit nombre possible les causes extérieures de distraction, est donc utile plus ou moins à tous les hommes; les plus forts d'entre eux en ont reconnu le prix, en ont recherché l'occasion; l'abus même qu'on en a fait témoigne de son utilité, puisque les excès qui en ont été la suite ont tous pour caractère la tyrannie d'une pensée unique, devenue peu à peu maîtresse absolue de l'imagination, de l'âme et de la vie. Ces exemples conduisent à penser que deux situations opposées, la société et la solitude, concourent ensemble à la pleine formation de l'homme: la première donnant l'éveil à ses pensées et un objet à sa volonté; la seconde achevant ce que la première a ébauché et l'élevant à l'état de conviction proprement dite

et de ferme vouloir. Si la solitude est nécessaire plus ou moins à tous les hommes, elle a une importance particulière pour l'homme religieux. La religion, en effet, ne s'accomplit pas tout entière dans la consommation de certains actes extérieurs, soit de culte, soit de morale. Ces actes ne sont eux-mêmes qu'une conséquence ou une manifestation d'une vie plus intérieure, qui est le commerce de l'âme avec l'Être invisible. Or les choses qui avaient été destinées par le Créateur à nous servir en quelque sorte d'escalier vers les invisibles, le monde extérieur dont tous les objets, toutes les scènes devaient nous entretenir de Dieu, a perdu cette vertu dans nos âmes que le péché a rendues aveugles et sourdes; il exerce dès lors sur nous une influence toute contraire. . . « Il n'est bon, » même sous le rapport religieux, « que l'homme soit seul; » mais il lui serait encore moins bon de n'être jamais seul. A force de se mêler avec les autres hommes, on perd son empreinte, on échange son propre caractère contre le caractère général, on pense avec l'esprit des autres, on cesse d'être soi-même: or, pour pouvoir devenir chrétien, il faut d'abord être soi-même; il faut s'appartenir pour se donner à Dieu.

A. VINET.

PERSONNEL

Voici les noms des inspecteurs des poids et mesures de la province de Québec, nommés en vertu de la nouvelle loi:

Division de Hull—Adalbert Quesnel, Hull; Patrick Lynch, Chabreau.

Montréal—O. Fauteux, St. Jean-Baptiste; S. Quinn, Daniel Lyons, Montréal; Louis Roy, Sault au Récollet.

Laval—N. Lalonde, Montréal.
Chambly—E. Lamoureux, Contrecoeur.
Joliette—J. L. B. Desroches, Joliette.
Terrebonne—Thomas Lamb, St. André.
Richelieu—A. Sénécal, Princeville.
Berthier—Alfred Coutie, Berthier (en haut).
St. Hyacinthe—F. T. Desrivères, Saint-Damase.

Missisquoi—B. A. Hoskell, Waterloo.
Iberville—Jean M. Laurier, St. George de Henrieville.

Beauharnois—Charles B. Dewitt, Chateauguay.

Sherbrooke—Henry T. Pennoyer, Compton.
Trois-Rivières—Louis H. Lord, Yamachiche.

Champlain—H. A. Cinq-Mars, St. Edouard de Lotbinière.

Lotbinière—Henry O. de St. George, Cap Santé.

Québec—Jas. Grefour et Edmond Dubord, Québec.

Montmorency—T. Larue, Pointe aux Trembles.

Bellechasse—François Lamontagne, St. Gervais.

Drummond—P. N. Pacaud, St. Norbert.

Saguenay—H. Simard, Malbaie.

Montmagny—N. Duan, Cap Saint-Ignace.

Kamouraska—J. O. Chamberland, Saint-Philippe de Néri.

Rimouski—D. Ouellette, Bic.

Gaspé—G. Michaud, Maria.

Labrador—N. Grenier, Baie St. Paul.

Beauce—J. C. B. Mercier, St. Joseph.

MM. Thomas Massé, William McEvela et Calixte Carpentier ont été nommés estimateurs pour le village de Roxton Falls, dans le comté de Shefford.

MM. Jules Tremblay, Dolphis Lebeau et Narcisse Cousineau ont été aussi nommés estimateurs pour la paroisse de Sainte-Anne du Bout de l'Île, dans le comté de Jacques-Cartier.

MM. Béloni Lépine, Joseph Dorval, Hyacinthe Charpentier, Azarie Marcotte, Jean Clément, Stanislas Labrecque et François-Xavier Roy, écuyers, ont été nommés commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le township de Saint-George de Windsor, comté de Richmond. Ancienne commission révoquée.

En date du 11 courant, ont été nommés commissaires d'école, savoir:

Comté d'Arthabaska, Chester Nord—M. Germain Poirier, en remplacement de M. Charles Boutette.

Comté de Chicoutimi, Bagotville—M. Napoléon Fortin, en remplacement de M. Michel Duchard; M. Alfred Potvin, en remplacement de M. Ferdinand Fortin, et M. Joseph Tremblay, en remplacement de M. Pitre Tremblay.

Comté de Gaspé, Sainte-Anne des Monts—M. Joseph Alphonse Sasseville, en remplacement de lui-même, et M. François Dugas, en remplacement de M. Joseph Paquet.

Comté de Gaspé, Gaspé Sud—Le Rév. M. J. P. Richmond et M. Henri Doris, en remplacement de MM. Jos. Edeu, sr., et Abraham Coffin.

Comté de Gaspé, Barachois—Le Rév. M. A. Vigeant, en remplacement du Rév. M. Louis Paquet, et MM. Augustin Roussel et John Ste. Croix, en remplacement de MM. Thomas Tapp et Charles Rail.

Comté de Mégantic, Sacré-Cœur de Marie—M. Hilaire Poirier, en remplacement de lui-même, et MM. Louis Bisson et Jacques Martineau, en remplacement de MM. François Lehoux et Jean Vallée.

Comté de Pontiac, Cawood—MM. James McCrank, John Foster, Patrick McCrank, Michael Cosgrove et Michael Fiernay.

Comté de Pontiac, Chichester—M. George Morris, en remplacement de lui-même.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'Institut Canadien-Français d'Ottawa a reçu pour son président M. Benjamin Sulte. C'est la troisième fois, croyons-nous, que notre ami et collaborateur remplit cette charge. L'Institut d'Ottawa est dans une condition très-prospère. Il compte près de 400 membres et est en voie de se construire un édifice qui coûtera quinze mille piastres.

NOCES D'OR DU REV. M. E. CREVIER, V. G.

Mercredi dernier, 20 courant, la paroisse de Ste. Marie de Monnoir fêtait les noces d'or du Rév. Edouard Crevier, vicaire-général et curé de Ste. Marie.

La démonstration a été magnifique. La présence d'un prélat, Mgr. Lafliche, évêque des Trois-Rivières, de MM. les Grands-Vicaires Cazeau, de Québec, et Moreau, administrateur du diocèse de St. Hyacinthe, d'un grand nombre de prêtres venus de tous les diocèses de la Province, d'anciens élèves du Séminaire de la localité, de parents, d'amis, donna à cette démonstration un caractère vraiment imposant.

Nous empruntons au *ouveau-Monde*, concernant M. Edouard Crevier, les détails biographiques ci-dessous:

Messire Edouard Crevier naquit le 6 novembre 1799, au Cap de la Madeleine, près des Trois-Rivières, d'une honnête et pieuse famille de cultivateurs.

Il fit ses études au Séminaire de Nicolet où il se fit remarquer par son application, ses talents et sa conduite exemplaire.

Le 13 octobre 1825, il fut ordonné prêtre par Mgr. Pléssis.

Après son ordination, il fut donné comme aide au Rév. M. Girouard, fondateur du Séminaire de St. Hyacinthe, qui lui confia la direction de cette maison. Les manières affables, la bonté du cœur, le zèle pour le bien du pieux directeur ont laissé une impression ineffaçable dans le cœur des élèves d'alors.

Après quelques années de ministère à St. Luc, le Rév. M. Crevier succéda à M. Girouard, à St. Hyacinthe, où il fonda l'Hôtel-Dieu.

En 1852, à la division du diocèse de St. Hyacinthe, M. Crevier fut nommé curé de Ste. Marie. Dès l'année suivante, il ouvrit deux maisons d'éducation, l'une pour les filles l'autre pour les garçons. La première est sous la direction des Dames de la Présentation. Le second établissement est le collège de Monnoir, qui doit sa fondation et sa permanence aux sacrifices et au dévouement de M. Crevier.

Au nombre des cadeaux offerts pour la circonstance, nous citerons celui d'un calice et de burettes en vermeil, présenté par les élèves du collège; M. le curé du Cap de la Madeleine et M. Moutplaisir, député fédéral de Champlain, offrirent une belle statue du Sacré-Cœur au nom de la paroisse du Cap où naquit M. Crevier.

M. le Dr. Poulin, un bouquet de fleurs accompagné d'une somme de cinq cents piastres; et les anciens élèves, un splendide portrait en pied du Rév. M. Crevier.

La célébration de ces noces d'or fut une véritable journée de fête dont la paroisse conservera longtemps le souvenir.